

DEC202363DR19

**Décision portant nomination de M. Franck DARDY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6252 intitulée Centre de recherche sur les ions et les matériaux et la photonique (CIMAP)****LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC201037INP portant nomination de Mme Isabelle MONNET en qualité de directrice par intérim ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 6252 ;

**Considérant** que M. Franck DARDY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée les 15,16 et 17 septembre 2020 à Caen et du 29 septembre 2020 au 1er octobre 2020 à Orléans par le CERFOS,

**DECIDE :**

**Article 1er :** M. Franck DARDY, Technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°6252 intitulée CIMAP, à compter du 1er octobre 2020.

M. Franck DARDY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Franck DARDY est placé directement sous l'autorité de la directrice de l'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Caen, le 7 octobre 2020

Visa de la Déléguée Régionale du CNRS  
Mme Christine BRUNEL

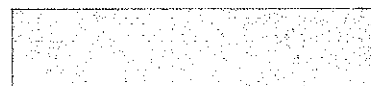
La Directrice de l'unité  
Isabelle MONNET

Visa du Président de l'Université  
de Caen Normandie

Visa du Directeur de l'ENSICAEN

Pr le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
par intérim

Alain PROD'HOMME



DEC210624 DR19

Décision portant nomination de M. Thierry BEEN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6252 intitulée Centre de recherche sur les ions et les matériaux et la photonique (CIMAP)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC201037INP portant nomination de Mme Isabelle MONNET en qualité de directrice par intérim ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6252 ;

Considérant que M. Thierry BEEN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Caen le 4 mai 1999,

DECIDE :

**Article 1er :** M. Thierry BEEN, Technicien, est renouvelé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°6252 intitulée CIMAP (site Ensicaen et Site Ganil), à compter du 02/01/2021.

M. Thierry BEEN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Thierry BEEN est placé directement sous l'autorité de la directrice de l'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Caen, le 21/01/2021

Visa de la Déléguée Régionale du CNRS  
Mme Christine BRUNEL

La Directrice de l'unité  
Isabelle MONNET

Visa du Président de l'Université  
de Caen Normandie

Visa du Directeur de l'ENSICAEN

Pr le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
par Intérim

Alain PROD'HOMME

Le Directeur de l'ENSICAEN

Jean-François HAMET